



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES
DE L'ACADÉMIE DE BESANCON**

**EPREUVES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX
EXAMENS DE LA VOIE GENERALE TECHNOLOGIQUE ET
PROFESSIONNELLE**

SESSION 2009



PRESENTATION DU RAPPORT

1- La commission académique :

- 1.1. Composition 2008.2009
- 1.2. Travaux réalisés et perspectives 2009.2010

2- Analyse des résultats : les épreuves d'EPS en Contrôle en Cours de Formation.

- 2.1. Baccalauréats généraux et technologiques
- 2.2. Baccalauréats professionnels
- 2.3. Examens CAP-BEP
- 2.4. Option facultative en Contrôle en Cours de Formation
- 2.5. L'enseignement de complément (C.C.F.)

3 – Analyse des résultats : les épreuves d'EPS en Contrôle Ponctuel Terminal.

4- Liste des documents annexés :

- Statistiques baccalauréats généraux et technologiques
- Statistiques baccalauréats professionnels
- Statistiques examens CAP BEP
- Statistiques : épreuves ponctuelles obligatoires, options en épreuves ponctuelles et en contrôle en cours de formation, enseignement de complément en contrôle en cours de formation.

1- LA COMMISSION ACADEMIQUE 2008-2009.

1-1-Sa composition :

Président : Madame PHILIPPE Marie-Jeanne, Recteur de l'académie de BESANCON.

Membres de la commission :

DODANE	Catherine	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANCON
PONCET	Marc	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANCON
BARTHE	Pascal	Professeur d'EPS LP Diderot – BAVILLIERS Conseiller technique départemental DEC
BOUVET	Dominique	Professeur d'EPS LP Luxembourg - VESOUL
BRIAS	Pascale	Professeur d'EPS LGT Pasteur - BESANCON
DAGUET	Emmanuel	Professeur d' EPS LEGT E.Belin - VESOUL
DAROLD	Michèle	Professeur d'EPS LGT Condorcet - BELFORT
DELERCE	Stéphane	Professeur d'EPS LP Pergaud - BESANCON
DUPOIS	Patrick	Professeur d'EPS LEGT Cuvier - MONTBELIARD
GABRY	Sandrine	Professeur d'EPS LEGT Marmier - PONTARLIER
GUERRA	Daniel	Professeur d'EPS LGT J.Michel - LONS LE SAUNIER Conseiller technique départemental DEC
HINSCHBERGER	Christophe	Professeur d'EPS LGT Duhamel DOLE
L'HUILLIER	Catherine	Professeur d'EPS LEGT Grand Chênois - MONTBELIARD
OBERT	François	Professeur d'EPS LEGT Pergaud - BESANCON Conseiller technique départemental DEC
RONGEOT	Agnès	Professeur d'EPS LGT Belin - VESOUL Conseiller technique départemental DEC

1-2-Travaux réalisés et perspectives 2009/2010:

La commission académique s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2008-2009 .

La commission académique de Besançon est principalement composée, outre les IA-IPR d'EPS, d'enseignants en poste en lycée ou en lycée professionnel.

Ses principaux travaux au cours de l'année 2008-2009 ont été les suivants :

- Validation des protocoles d'évaluation du contrôle en cours de formation EPS pour l'ensemble des examens : baccalauréat généraux, technologiques, et examens de la voie professionnelle.
- Travaux sur les orientations souhaitables concernant la CC5 et le contrôle adapté en EPS.
- Harmonisation et propositions des notes aux différents examens (réunion du 18 juin 2009).
- Elaboration et mise en œuvre d'un document indiquant les compatibilités possibles entre les épreuves obligatoires et les épreuves facultatives. Mise en ligne sur le site EPS.

Comme l'année passée le logiciel EPSNET apporte un certain nombre d'informations au plan académique ; cependant, son utilisation effective par les équipes d'établissement (regard sur les résultats locaux et analyse au regard des incidences pédagogiques), ainsi que son utilisation comme outil d'harmonisation et de pilotage académique nécessite un approfondissement (notion inaptitude/aptitude).

L'utilisation d'un logiciel commun à tous les examens simplifie le travail de la commission d'harmonisation et de validation des notes.

Perspectives 2009/2010 :

- Poursuite du travail concernant les référentiels pour les épreuves ponctuelles et coordination d'un travail sur les outils d'évaluation utilisés dans les 4 départements.
- Poursuite du travail sur le contrôle adapté.
- Accompagnement des équipes pédagogiques dans la construction de leurs outils d'évaluation pour les nouveaux référentiels sortis au B.O. N°31 du 5 septembre 2007.

2. ANALYSE DES RESULTATS DE LA SESSION 2009 **(CONTROLE EN COURS DE FORMATION)**

BACCALAUREATS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES

- **Analyse des moyennes générales (par examen, par genre, par série)**

Moyennes générales des Baccalauréats généraux et technologiques :

13,03 pour 7881 candidats

**Inaptes totaux : 61 candidats (1,75% de l'effectif candidat)
197 candidates (4,47 % de l'effectif candidate)
Soit 3,27 % de l'effectif total**

Comparaison des moyennes générales par examens :

	2005	2006	2007	2008	2009
Bac G	13,02	12,87	12,95	13,05	13,29
Bac T	12,25	12,08	12,13	12,28	12,50
Différence	0,77	0,79	0,82	0,77	0,79

**Bilan: Les moyennes sont en augmentation sur les 4 dernières années
L'écart entre les deux examens reste stable.**

Comparaison des moyennes générales Bac GT par genre :

	2005	2006	2007	2008	2009
Filles GT	12,14	12,04	12,16	12,34	12,52
Garçons GT	13,37	13,28	13,29	13,37	13,65
Différence	1,23	1,24	1,23	1,03	1,13

Comparaison des moyennes générales par séries :

Ecart de 1,68

Les moyennes les plus hautes :	1 - S	2 - STI	3 - ES
Les moyennes les plus basses :	1 - ST2S	2 - L	3 - HOT

□ **Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique :**

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les 4 modalités d'harmonisation :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des filles
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des garçons
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des filles et celles des garçons associées à une trop faible moyenne des filles ou à une trop forte moyenne des garçons (ou vice versa)

Pour limiter la hausse globale des notes et assurer l'équité filles - garçons, la commission a décidé :

- de diminuer les notes des établissements largement supérieurs à la moyenne générale académique,
- de diminuer les notes des garçons dans les établissements présentant un fort différentiel filles - garçons et obtenant pour les garçons des notes supérieures à la moyenne académique garçons.

Comparaison des moyennes d'établissements	Moyenne générale	Moyenne filles	Moyenne garçons
Moyennes les plus hautes	15,26	15,02	15,49
Moyennes les plus basses	12,22	10,6	12,66
Moyenne académique	13,03	12,52	13,65

□ **Distribution des moyennes générales des activités physiques et sportives par rapport à la moyenne académique**

Tableau des activités physiques et sportives qui sont à plus d'un point (au-dessus ou en dessous) de la moyenne académique avec le nombre d'élèves concernés.

Moyenne générale Bac G et T : **13,03**

Nombre total d'élèves : **7881**

A.P.S.A.	Ecart / moyenne	Nombre d'élèves
Rugby	+2,02	37
Judo	+1,16	31
Saut de cheval	-1,44	39

3 activités physiques et sportives sont concernées avec un différentiel positif sauf pour le saut de cheval. A l'inverse de l'an dernier, ces APSA s'écartant de la moyenne académique concernent un faible nombre d'élèves.

□ **Les activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

	2008-2009	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	3972	-0,23
2°	Volley	3526	-0,74
3°	Demi-fond	2067	+0,91
4°	Handball	1998	-0,60
5°	Natation	1212	+0,83

	2007-2008	Nombres d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	4538	- 0,26
2°	Volley	3066	- 0,67
3°	Demi-fond	2265	+ 1,11
4°	Handball	2233	- 0,49
5°	Escalade	1239	- 0,90

On observe une pérennité des choix sauf pour la natation qui est plus choisie que l'escalade en session 2009.

Comme en 2007 et 2008, il ne semble pas qu'il y ait de la part des élèves de choix stratégique puisque les A.P.S.A. les plus choisies leur sont « défavorables » (sauf pour le demi-fond et la natation). Il conviendrait d'établir une nuance entre les A.P.S.A. les plus choisies et les A.P.S.A. les plus proposées par les enseignants, et ainsi d'en analyser les causes et effets localement.

□ **Analyse des résultats par genre**

Le différentiel garçons -filles est de **1,13** Moyenne des candidates 12,52 pour un effectif de 4405
Moyenne des candidats 13,65 pour un effectif de 3476

Fréquentation des activités physiques sportives et artistiques par genre :

APSA les plus fréquentées par les filles			APSA les moins fréquentées par les filles		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	2085	11,98	Sauvetage	0	-
Volley-ball	1868	11,36	Rugby	4	14,67
Demi-fond	1083	13,38	Judo	18	14,22
Handball	1016	11,86	Saut de cheval	27	11,56
Acrosport	721	13,65	Course en durée	71	13,04
Natation	653	13,72	Aérobic-Step CC3	75	13,49

APSA les plus fréquentées par les garçons			APSA les moins fréquentées par les garçons		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	1891	13,69	Sauvetage	0	
Volley-ball	1658	13,35	Aérobic-Step CC3	9	12,43
Demi-fond	984	14,56	Saut de cheval	12	11,65
Handball	982	13,02	Judo	13	14,15
Natation	559	14,03	Step CC5	17	12,21
Tennis de table	448	13,27	Rugby	33	15,08

Parmi les 6 activités physiques les plus représentées, 5 sont communes aux garçons et aux filles et seule la natation donne un différentiel positif pour les filles. Quatre activités moins fréquentées sont communes aux 2 genres et sont plutôt favorables aux filles.

Force est de constater que pour les 2 activités physiques dont la fréquentation est la plus élevée (CC4 : Badminton et Volley), la différence de notation entre les filles et les garçons reste importante : 1,71 et 1,89 point. Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs, en relation avec les préconisations de la commission nationale depuis 2003, de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin ...etc.

Sur les 28 épreuves proposées, 5 activités physiques sportives et artistiques ont un différentiel positif en faveur des candidates. Ce chiffre est en diminution (8 en 2008) Il s'agit de :

Aérobic-Step CC3	+ 1,06
Chorégraphie collective	+ 0,90
Gymnastique	+0,47
Step CC5	+0,20
Relais - vitesse	+ 0,08

Dans 4 activités physiques sportives et artistiques les candidates ont des moyennes proches de celles des candidats voire identiques.

- Saut de cheval (- 0,09)
- Musculation (-0,08)
- Judo (0)
- Acrosport(0)

□ **Contrôle adapté**

7 épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 108 élèves.

On remarque une stabilité des effectifs et une diminution du nombre d'épreuves qui confirme la stabilité de plusieurs pratiques.

Moyenne générale : **13,91** Ecart type : **2,99**

La hausse de la moyenne générale de 1,78 point peut être analysée au regard du type d'activités et des référentiels proposés.

EPREUVES	EFFECTIFS (les plus importants)	MOYENNE GENERALE	ECART TYPE
Musculation	49	13,87	2,3
Marche	18	15,95	2,1
Arts du cirque	15	12,6	2,34

L'attention portée par les enseignants à la conception d'épreuves adaptées, qui tend à se développer (108 candidats pour la session 2009) ne peut être qu'encouragée et peut influencer à terme sur le nombre de candidats (tes) notés sur deux épreuves, voire même le nombre de candidats (tes), inaptes totaux. Nous renvoyons les professeurs à l'annexe II du rapport annuel de la commission nationale année 2005-2006.

□ Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique

Les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître des différences plus ou moins marquées selon les lycées.

On note une augmentation de la moyenne générale, avec une stagnation de la moyenne fille (11,85 à 11,86) et une augmentation de la moyenne garçon (13,01 à 13,19). Et en conséquence, le différentiel filles /garçons augmente encore et passe de 1,16 à 1,33 en faveur des garçons.

Au regard de ces résultats, la commission décide d'appliquer la modalité de régulation 2 et 3. La plupart des établissements sont concernés :

- la modalité 2 concerne les moyennes générales des filles : + 0,5 ou 1 pt selon la moyenne constatée.
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des garçons : - 0,5 selon la moyenne constatée.

□ Distribution des moyennes générales des activités physiques et sportives par rapport à la moyenne académique

Tableau des activités physiques et sportives qui sont à plus d'un point (au-dessus ou en dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

Moyenne générale Baccalauréat Professionnel : **12,71**

Nombre total d'élèves : **1908**

Activité Physique et Sportive	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Relais - vitesse	- 2,66	16
Natation	+ 2,35	33
Step -Aérobic CC3	- 1,55	83
Rugby	+ 1,14	26
Chorégraphie collective	+ 1,96	15

□ **Les activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des Activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique :

Classement	2008-2009	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1 ^{er}	Badminton	1102	- 0,05
2 ^{ème}	Course de demi -fond	729	- 0,27
3 ^{ème}	Volley-ball	709	- 0,21
4 ^{ème}	Handball	482	- 0,10

□ **Analyse des résultats par genre**

Le différentiel garçons -filles est de **1,13** Moyenne des candidates **11,86** pour un effectif de 720
Moyenne des candidats **13,19** pour un effectif de 1188

Fréquentation des APSA par genre :

APSA les plus fréquentées par les filles et les moyennes	APSA les moins fréquentées par les filles
Badminton : 397 filles 11,74	Sauvetage - Boxe française: 0
Course de demi- fond : 244 filles 11,39	Saut cheval – Rugby - Haies : 1 fille
Volley-ball : 241 filles 11,40	Course d'orientation: 3 filles
Handball : 179 filles 11,72	Natation : 8 filles
Acrosport 152 filles 12,96	Football : 9 filles

Les activités les plus choisies par les candidates leur sont défavorables et augmentent l'écart des résultats entre les filles et les garçons. Même dans les activités artistiques traditionnellement favorables aux filles, les garçons ont des moyennes supérieures (chorégraphie collective, art du cirque, step).

Ce constat chiffré renvoie à une réflexion de la part des équipes d'établissement sur l'offre des activités physiques à destination des candidates, notamment en CC4, ainsi que sur les outils d'évaluation support de la certification. Plus généralement, il indique une nécessaire analyse concernant la notion de performance féminine au sein des sports collectifs.

APSA les plus fréquentées par les garçons et moyennes		APSA les moins fréquentées par les garçons	
Badminton 13,18	705 garçons	Sauvetage :	0
Course de demi-fond 12,96	485 garçons	Relais vitesse :	1 garçon
Volley-ball 13,07	468 garçons	Chorégraphie collective :	4 garçons
Handball 13,14	303 garçons	Aerobic step – Boxe savate :	8 garçons
Football 12,72	182 garçons	Arts du cirque :	10 garçons
Escalade 12,90	254 garçons		

Pour les candidats, les activités les plus choisies leur sont favorables.

Seules 3 activités physiques et sportives ont un différentiel positif en faveur des candidates :

APSA	Différence
Gymnastique	+ 0,10
Course de haies	+ 0,71
Acrosport	+ 0,43

□ Contrôle adapté

3 épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 13 élèves.

Moyenne générale : **12,85**

Ecart type : **2,68**

EPREUVES	EFFECTIFS	MOYENNE GENERALE	ECART TYPE
Musculation	7	13,36	2,68
Stretching	1	10	0
Tennis de table	5	12,7	1,33

Le faible nombre d'élèves concernés par un contrôle adapté ne permet pas une analyse significative.

Nous pouvons noter la différence statistique entre le pourcentage d'inaptes totaux en bac général et technologique qui est de 1,75 et le pourcentage en bac professionnel qui est de 5,76. Nous encourageons les enseignants à porter une attention particulière à la gestion de l'inaptitude, notamment pour les filles.

LES EXAMENS C.A.P. ET B.E.P

□ Analyses des moyennes générales

Moyenne générale	Effectif total	Moyenne générale des filles	Effectif des filles	Moyenne générale des garçons	Effectif des garçons	Ecart type
12,67	5574	12,17	2205	12,99	3369	3,49

Inaptes totaux : 186

Soit **3,34%** de l'effectif total

Inapte filles : 113 soit **5,12 %** de l'effectif féminin

Inaptes garçons : 73: soit **2,17%** de l'effectif masculin

La moyenne générale se stabilise d'année en année, elle est satisfaisante.

Comparaison par genre :

La différence de moyenne entre les filles et les garçons est cette année de **0,82** en faveur des garçons. Ce bon résultat statistique conduit la commission académique à ne pas prendre aucune décision globale.

Cependant, une analyse plus précise des résultats au niveau des EPLE conduit la commission à appliquer, suivant les cas, des décisions de régulation locale (modalité 2, 3 ou 4 utilisées selon les statistiques d'établissement)

La décision de régulation 2 concerne uniquement les moyennes des filles.

La décision de régulation 3 concerne uniquement les moyennes des garçons.

La décision de régulation 4 tient compte de 2 critères associés.

- la différence de moyenne entre les filles et les garçons.
- une faible moyenne des filles ou une forte moyenne des garçons.

□ Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique

Les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître des différences non significatives.

□ **Distribution des moyennes générales des activités physiques et sportives par rapport à la moyenne académique**

Tableau des activités physiques et sportives qui sont à plus d'un point (au-dessus ou en dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

Moyenne générale BEP/ CAP : **12,67**

Nombre total d'élèves : **5574**

APSA	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Course de haies	+3,63	1
Rugby	+1,94	50
Saut de cheval	+1,16	3
Natation	+2,13	79
Sauvetage	+4,73	10

L'observation de la notation concernant ces activités mérite d'être poursuivi.

□ **Les activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Les activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique :

Classement	2008-2009	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Course de demi - fond	1745	-0,29
2°	Badminton	1698	+0,12
3°	Musculation	1164	-0,02
4°	Handball	951	+0,10
5°	Tennis de table	915	-0,68
6°	Escalade	746	0

Les écarts à la moyenne sont réellement faibles, pour toutes les activités physiques et sportives les plus choisies. Il ne semble donc pas valide de réaliser une régulation des notes par rapport aux activités.

□ Analyse des résultats par genre

Le différentiel garçons -filles est de **0,82** Moyenne des candidates **12,17** pour un effectif de 2205
 Moyenne des candidats **12,99** pour un effectif de 3369

Fréquentation des différentes APSA par genre :

APSA les plus fréquentées par les filles et moyenne		APSA les moins fréquentées par les filles	
Badminton 11,87	675	Course de haies	0
Course de demi –fond 11,94	607	Sauvetage	0
Handball 11,85	404	Saut de cheval	0
Musculation 12,23	253	Savate Boxe Française 13,25	2
Volley 11,74	245	Relais vitesse 9,61	12

La moyenne générale des filles étant de 12,17, les moyennes des activités les plus choisies ne présentent pas de différence significative.

APSA les plus fréquentées par les garçons et moyenne		APSA les moins fréquentées par les garçons	
Course de demi-fond 13,50	1138	Course de haies 16,50	1
Badminton 12,99	1023	Saut de cheval 13,83	3
Musculation 12,77	911	Chorégraphie collective 7,75	4
Tennis de table 11,99	767	Sauvetage 17,40	10
Hand Ball 13,45	547	Step CC 5 11,70	15

La moyenne générale des garçons est de 12,99.

Seules 6 activités physiques et sportives ont un différentiel positif en faveur des candidates.

APSA	Différence
Chorégraphie collective	+5,11
Natation	+1,90
Step aérobic CC3	+1,79
Savate Boxe Française	+1,10
Acrosport	+0,71
Tennis de table	+0,03

Les APSA ci-dessus peuvent constituer un choix pertinent dans l'offre de formation pour les filles.

□ Contrôle adapté

5 épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 24 élèves.

On remarque une stabilité des effectifs et une diminution du nombre d'épreuves qui confirme la stabilité de plusieurs pratiques.

Moyenne générale : **10,19** Ecart type : **4,03**

EPREUVES	EFFECTIFS (les plus importants)	MOYENNE GENERALE
Javelot	4	13,12
Marche	3	7,33
Musculation	9	9,28
Stretching relaxation	1	9
Tennis de table	7	11,07

Le faible effectif d'élèves concernés par l'enseignement adapté ne permet pas une analyse significative. Nous encourageons les enseignants à porter une attention particulière à la gestion de l'inaptitude.

L'OPTION FACULTATIVE EN CONTROLE EN COURS DE FORMATION

ACTIVITES	Nb de filles	Moy filles	Nb Garçons	Moy Garçons	Nb total	Moy Générale
Total Général BACS GT	139	14,62	225	15,20	364	14,98
BAC GENERAL	116	14,62	156	15,66	272	15,22
Epreuve facultative Rang 1	109	14,70	149	15,74	258	15,30
Epreuve facultative Rang 2	7	13,43	7	14,00	14	13,71
BAC TECHNOLOGIQUE	23	14,61	69	14,17	92	14,28
Epreuve facultative Rang 1	23	14,61	64	14,13	87	14,25
Epreuve facultative Rang 2			5	14,80	5	14,80

Cet enseignement facultatif est organisé dans 19 établissements de l'Académie de BESANCON (6 établissements privés, 13 établissements publics).

Les résultats obtenus par les élèves sont très satisfaisants, stables d'année en année, et révèlent un travail de qualité des équipes pédagogiques ; en comparaison, les résultats en épreuve ponctuelle d'option sont nettement inférieurs (voir résultats ci-dessous). L'organisation de l'option facultative en établissement scolaire permet une préparation effective et efficace des candidats à l'épreuve.

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons est de **0,58**

95 % des élèves concernés choisissent l'option facultative EPS en rang 1.

L'ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT

Cet enseignement ne concerne qu'un seul établissement de l'Académie : Jules HAAG à BESANCON.

ACTIVITES	Nb de filles	Moy filles	Nb Garçons	Moy Garçons	Nb total	Moy Générale
BAC GENERAL	15	15,20	11	15,45	26	15,31

3. ANALYSE DES RESULTATS : LES EPREUVES D'EPS EN CONTROLE PONCTUEL TERMINAL

LES EPREUVES OBLIGATOIRES EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

▪ **Moyennes générales et effectifs pour les baccalauréats :**

Effectif des filles	Moyenne générale des filles	Effectif des garçons	Moyenne générale des garçons	Effectif total	Moyenne générale
64	10,80	74	11,86	138	11,37

La différence de moyennes entre les candidates et les candidats est de : **1,06**

Les moyennes restent très stables d'année en année

L'ensemble des présidents de jurys constate un manque de préparation à l'examen, voire de connaissance du protocole des épreuves.

▪ **Fréquentation des binômes pour les baccalauréats :**

Binômes d'épreuves	Effectif des filles	Effectif des garçons	Effectif total
Sauvetage - Tennis de table	1	1	2
Sauvetage – basket ball	0	2	2
Demi-fond - Badminton	55	53	108
Demi – fond -Tennis de table	4	16	20
Basket ball -Gymnastique	3	2	5

« Demi - fond / Badminton » demeure le binôme le plus choisi par l'ensemble des candidats (78,28%).

Une diversité des moyennes obtenues par binômes est repérable : de 8 à 16,50 (fluctue également en fonction de l'examen présenté).

▪ **Moyennes générales et effectifs pour les examens CAP-BEP :**

Effectif des filles	Moyenne générale des filles	Effectif des garçons	Moyenne générale des garçons	Effectif total	Moyenne générale
80	10,71	112	12,11	192	11,69

L'effectif total des candidats diminue nettement, cette diminution est à rapprocher du nombre de CFA qui sont autorisés à faire passer les épreuves de CAP-BEP en CCF.

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est de 1,40

Le constat de manque de préparation des candidats à l'épreuve subsiste.

▪ **Fréquentation des binômes pour les examens CAP-BEP :**

Binômes d'épreuves	Effectif des filles	Effectif des garçons	Effectif total
Sauvetage - Tennis de table	1	3	4
Sauvetage - Basket ball	1	5	6
Demi-fond - Badminton	71	79	150
Demi – fond -Tennis de table	3	22	25
Basket ball -Gymnastique	4	3	7

Le binôme « demi -fond / Badminton » attire 78,12% de l'effectif total.

Le binôme « demi – fond / Tennis de table » attire 13% de l'effectif total.

Une disparité des moyennes générales obtenues dans chacun des différents binômes est repérable : de 7,50 à 13,85.

L'OPTION FACULTATIVE EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

Ces examens ponctuels sont marqués par un fort taux d'absentéisme : **19,12 %** des candidats inscrits ne se présentent pas à l'examen.

▪ Moyennes générales et effectifs :

ACTIVITES	FILLES			GARCONS			TOT PR	TOT IN	Moy Gnl
	Présents	Inscrits	Moy filles	Présents	Inscrits	Moy Garçons			
Total Général BACS GT	568	679	10,82	1066	1201	11,37	1634	1880	11,18
BAC GENERAL	432	510	11,14	643	706	11,90	1075	1216	11,60
Epreuve facultative Rang 1	314	371	11,23	572	628	12,07	886	999	11,77
Epreuve facultative Rang 2	118	139	10,91	71	78	10,54	189	217	10,77
BAC TECHNOLOGIQUE	136	169	9,80	423	495	10,57	559	664	10,38
Epreuve facultative Rang 1	118	146	9,79	385	450	10,71	503	596	10,49
Epreuve facultative Rang 2	18	23	9,89	38	45	9,13	56	68	9,38

Les résultats montrent une différence de moyenne entre les candidats des baccalauréats généraux et technologiques : **+1,22 en faveur des séries générales.**

Plus globalement, les niveaux d'exigences, les compétences attendues sont peu connus et les présidents de jurys note une faible préparation des candidats (mauvais résultats, qui s'accroissent pour les candidats issus des filières technologiques).

Par contre, l'écart de moyennes entre les candidates et les candidats est faible : **0,55**

Ces chiffres interpellent l'ensemble des personnels des établissements scolaires, de manière à informer précisément sur les niveaux exigés pour obtenir des résultats convenables en option facultative EPS évaluée en contrôle ponctuel terminal.

▪ Fréquentation des épreuves, moyennes :

Vingt et une épreuves sont proposées dans l'Académie.

APSA	FILLES			GARCONS			Nb total Présents	Nb total Inscrits	Moy. Génl.	AB
	Présents	Inscrits	Moy filles	Présents	Inscrits	Moy Garçons				
NATATION	58	72	6,59	40	49	8,60	98	121	7,41	-23
BADMINTON SIMPLE	51	66	10,69	76	83	9,29	127	149	9,85	-22
TENNIS DE TABLE	10	12	13,60	85	96	12,67	95	108	12,77	-13
ATH 200M	15	21	2,07	29	36	5,79	44	57	4,52	-13
ATH 1500 M	13	19	3,85	21	29	6,86	34	48	5,70	-14
ATH DISQUE	2	2	12,00	5	6	5,60	7	8	7,43	-1
SAUT EN LONG	5	5	7,00	8	9	1,50	13	14	3,62	-1
COURSES DE HAIES	1	4	0,00		1		1	5	0,00	-4
GYM AU SOL	44	53	14,59	14	14	15,57	58	67	14,83	-9
DANSE	106	119	12,28	8	9	13,88	114	128	12,39	-14
ART CIRQUE	2	3	11,50	4	6	13,50	6	9	12,83	-3
JUDO	31	34	13,48	51	57	14,29	82	91	13,99	-9
TENNIS	29	31	11,38	58	62	11,90	87	93	11,73	-6
VOLLEY BALL	5	9	9,60	22	26	10,63	27	35	10,44	-8
FOOTBALL	12	14	12,66	333	367	11,95	345	381	11,98	-36
HANDBALL	78	90	11,24	85	93	11,22	163	183	11,23	-20
BASKET-BALL	63	73	11,76	79	85	12,24	142	158	12,03	-16
RUGBY	5	7	11,80	55	64	11,73	60	71	11,73	-11
ESCALADE	16	21	5,69	32	36	10,63	48	57	8,98	-9
KAYAK	3	4	11,33	9	11	14,23	12	15	13,50	-3
SKI NORDIQUE	9	10	17,33	17	18	15,36	26	28	16,04	-2
VTT	10	10	7,10	35	44	9,52	45	54	8,98	-9
							1634	1880		-246

5 épreuves (saut en longueur, course de haies, lancer de disque et arts du cirque, Kayak) affichent de faibles effectifs.

8 épreuves (football : 21 %, basket-ball, handball, danse, badminton, tennis de table), natation regroupent 58% de l'effectif total.

Les épreuves athlétiques (course de 200 M, 1500 M, disque, saut en longueur, course de haies), la natation, le kayak, l'escalade présentent des moyennes générales faibles, marquant probablement l'insuffisance de préparation des candidats : de 0 (course de haies) à 8,98 (escalade et VTT).

Des épreuves, comme le ski nordique, la gymnastique au sol, le kayak, le judo, stabilisent des moyennes générales très satisfaisantes, que ce soit pour les candidates ou les candidats.

L'inspection Pédagogique Régionale remercie l'ensemble des membres de la commission académique, les collaborateurs de la DEC, pour l'aide apportée à la rédaction de ce rapport.